

Recrutement dans le corps des maîtres-assistants des écoles nationales supérieures d'architecture

Concours interne

Groupe de discipline/discipline : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine
Profil n°51

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi(s) Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**

Localisation administrative et géographique / affectation :
École nationale supérieure d'architecture de Marseille
184 Avenue de Luminy - Case 924 - 13288 Marseille Cedex 9

Missions et activités principales :

Charges pédagogiques :

-Enseignements à assurer :

L'enseignant à recruter est appelé à s'intégrer aux équipes actuelles d'enseignants de projet architectural et urbain au titre de l'analyse en 1^{er} cycle (espace interdisciplinaire entre enseignants architectes et ceux de autres champs ; 72 à 84h) et à assumer deux studios de projet en 1^{er} et 2nd cycles (104 à 164h), dont un au moins au sein de la Formation Professionnelle Continue. Il devra aussi impérativement assumer la responsabilité de la coordination pédagogique et de l'organisation de la Formation Professionnelle Continue pour l'ensemble du cursus et pour chacune des promotions en cours (une trentaine d'étudiants sur deux promotions actuellement) ouverte depuis 1992 à l'école.

Il devra assurer l'organisation des liens pédagogiques entre la FPC et la Formation Initiale.

-Autres tâches :

Le poste correspond à un service d'enseignement de 320 heures de travaux dirigés pour l'année, non comprises les autres obligations de service. En effet, est obligatoire la participation aux jurys, aux réunions pédagogiques, à l'encadrement de rapports d'études de 3^{ème} année (180 étudiants), de mémoire de séminaire de 2^{ème} cycle et de HMONP (80 étudiants). Une participation active aux instances de l'établissement ainsi que le suivi d'une ou plusieurs conventions Erasmus est également demandée.

-Perspectives d'évolution des charges pédagogiques :

L'enseignant recruté pourra participer à l'organisation et aux enseignements du parcours recherche en 2^{ème} cycle ainsi qu'au développement des liens entre départements du 2^{ème} cycle et laboratoires de recherche.

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école : le titulaire pourra s'inscrire dans la thématique d'un laboratoire recherche, INAMA, insARTis en particulier.

- Le candidat pourrait éventuellement être amené à effectuer des tâches d'encadrement (en cas de HDR) ou de co-encadrement de doctorants, assumer des responsabilités d'expertise et d'évaluation, participer aux instances de l'école, l'école souhaitant en effet renforcer le doctorat (12 doctorants actuellement). Néanmoins la charge de la Formation Professionnelle Continue est telle que le candidat peut difficilement consacrer du temps au doctorat.

-Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de l'école : l'école n'est pas en mesure d'accorder des décharges scientifiques.

Il est rappelé que les enseignants titulaires ont vocation à former l'infrastructure pédagogique de l'école.

L'implication dans la vie de l'école impose le respect strict des horaires et emplois du temps, notamment le vendredi et un samedi par mois pour la FPC.

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Une expérience en école d'architecture de plusieurs années en France, voire à l'étranger, en ayant développé une capacité

d'enseignement pratique et théorique du projet ainsi qu'une expérience de plusieurs années au sein de la Formation Professionnelle Continue idéalement dans les deux cycles sont hautement souhaitables.

Par ailleurs une expérience professionnelle de praticien en matière de réalisations architecturales et urbaines serait très appréciée.

Savoir-faire

Capacité à transmettre des savoirs et compétences aux étudiants.

Capacité à travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et à animer des synergies

Savoir-être (compétences comportementales)

Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets.

Être motivé pour s'investir dans la vie de l'établissement (implication dans les instances, les projets innovants, etc.)

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA-Marseille accueille près de 1100 étudiants chaque année, dont 900 en formation initiale et 14% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues) pour l'année 2011-2012.

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande

majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en 4 départements pour le 2^{ème} cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche en architecture (DREAM), est l'une des 11 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille de l'université d'Aix Marseille.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Un master pro Ingénierie de la Production des Bâtiments, initié avec l'université depuis 10 ans sur un an, va être mis en place à la prochaine rentrée sur deux ans, ce qui notamment donnera aux étudiants de 1^{er} cycle une perspective de poursuite d'études autre que l'architecture après la licence.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école de Marseille accueille **trois laboratoires de recherche habilités :**

ABC (architecture bioclimatique et construction parasismique) spécialisé dans les savoirs experts de l'architecte face aux impératifs environnementaux.

INAMA (investigation sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales) : étude de l'aire métropolitaine dans l'espace et dans le temps et histoire de l'architecture contemporaine dans la région et en Méditerranée.

MAP-GAMSAU : équipe marseillaise de l'UMR-MAP (modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage).

Ainsi qu'une équipe de recherche habilitée :

InsARTis (interdisciplinarité et innovations Technologiques pour l'Art, l'Architecture et l'Ingénierie) : activité pluridisciplinaire, interdisciplinaire et/ou transdisciplinaire rapprochant le monde des arts de celui des sciences.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le projet étant placé dans les études d'architecture au cœur de l'enseignement, une organisation forte et cohérente a été mise en place à l'école de Marseille (29 enseignants TPCAU sur les 56, 5 dont 4 professeurs et 8 associés).

En 1er cycle de la formation initiale, l'enseignement est organisé sous forme de studios semestriels (648 heures d'enseignement sur

2200, soit 30 % du nombre d'heures total). En FPC, ce temps est de 368 heures sur 2 années sur 1004, soit 37%. En 2^{ème} cycle, l'enseignement du projet structure avec les enseignements de séminaire l'activité des 4 départements (516 heures, soit 43 % des 1200 heures). Cet enseignement est désormais largement commun à la FPC.

En 1er cycle de la formation initiale, une équipe pédagogique est responsable de l'enseignement du projet par semestre. Elle est organisée en studios fonctionnant en binôme enseignant titulaire/enseignant vacataire et encadre l'ensemble des étudiants de la promotion. Elle travaille sur la base de la thématique affichée dans le programme mais la collégialité a été renforcée avec les autres domaines d'enseignement. En FPC, une équipe pluridisciplinaire composée essentiellement de titulaires conduit les étudiants de profils très divers de leur pratique professionnelle à la compréhension du processus de conception.

Le 2ème cycle est structuré en 4 départements prenant en charge studios et séminaires ainsi que le stage de formation pratique. Le département est un lieu de débat ; son espace de travail privilégié est le territoire méditerranéen. Il doit conduire l'étudiant à une pensée et une démarche autonome mesurée au travers de la production du PFE et du mémoire. Le département doit également préparer l'étudiant à la démarche de recherche, ceci en lien avec un ou plusieurs laboratoires de recherche de l'école. A la fin de

chaque semestre, les studios de projet organisent des jurys de correction communs auxquels peuvent être conviées des personnalités extérieures à l'école. Le département valorise sa production pédagogique et de recherche par des expositions, débats et éditions. Ces enseignements sont très largement communs aux deux formations, l'intégration étant complète en 5^{ème} année.

Liaisons hiérarchiques :

Directrice de l'école

Liaisons fonctionnelles :

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif.

Qui contacter : (informations)

Marielle Riche, directrice, José Moralès, Président du CA, René Borruéy, Président de la CPR.

site internet de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : www.marseille.archi.fr, rubrique « formations » et voir le projet d'établissement & pédagogique.